

Maître Michel Renouard

Avocat au barreau de Poitiers, Résistant et Déporté (1917 - 1945)

Identité et origines

Né le 22 octobre 1917 à Châtellerault, dans le département de la Vienne, Michel Renouard exerçait la profession d'avocat au barreau de Poitiers. Il avait l'habitude de séjourner régulièrement dans la propriété familiale située au lieu-dit **Sécheres** à **Saint-Secondin**, un emplacement particulièrement stratégique et sensible en raison de sa proximité immédiate avec la ligne de démarcation.

Premiers engagements (1940)

Dès l'été 1940, il prend personnellement l'initiative d'aider des prisonniers évadés en leur faisant traverser clandestinement la ligne de démarcation pour rejoindre la zone libre, tout en participant activement à l'acheminement de courrier clandestin à travers la région depuis sa base de Saint-Secondin.

Entrée dans la Résistance et actions

En septembre 1942, il rejoint formellement la Résistance et s'intègre au sein des structures locales, notamment en lien avec le groupe clandestin « **Anatole** », opérant sous le pseudonyme de « *Monsieur Lafoy* ». Ses actions incluent la fabrication de faux papiers et de cartes d'identité pour les résistants et évadés, ainsi que l'hébergement de personnes recherchées par la Gestapo.

Il se distingue également par son courage exceptionnel en assurant la défense juridique de résistants devant le Tribunal spécial, plaidant sous les yeux mêmes des agents allemands pour tenter de les sauver.

Arrestation et déportation

Dénoncé pour ses activités clandestines, il est arrêté par la Gestapo le 1er février 1944. D'abord incarcéré à la prison de Poitiers, il est transféré le 4 avril 1944 au camp de transit de Royallieu à Compiègne.

Le 27 avril 1944, il est déporté par convoi vers le camp de concentration d'Auschwitz, où il arrive le 30 avril et se voit tatouer le matricule **186312**. Peu après, le 14 mai 1944, il est transféré au camp de Buchenwald, où il reçoit le matricule **53370**.

Parcours dans les camps et disparition

Après une période de quarantaine au Petit camp de Buchenwald, il est affecté à différents commandos de travail exténuants : le Holzhof (bois de chauffage), le Strassenbau (routes), l'usine Gustloff-Werk II, et le Baukommando I.

Le 9 janvier 1945, il est transféré au camp d'Ohrdruf pour effectuer des travaux de terrassement extrêmement durs. Gravement affaibli, malade et épuisé par les conditions de détention, il est versé le 13 mars 1945 dans un convoi sanitaire à destination du camp de Bergen-Belsen, où il est porté disparu peu avant la libération.